



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : virginie.darpheuille@creuse.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 16 mars 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-08-23

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- préfet et sous préfet
- nom : CC Marche et Combraille en Aquitaine, SIREN : 200067593, nature : CC

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- CPER

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Orientation 1 : créer des conditions favorables à l'installatoin et au maintien des populations sur le territoire
- proposer des bourgs et villages attractifs à toutes les échelles
- créer les conditoins du bien vivre sur le territoire
- soutenir une offre d'emploi attractive sur le territoire
- relever le défi de la transitoin digitale
- orientatoin 2 : soutenir l'économie territoriale en accompagnant les transitionsl'économie territoriale en accompagnant les transitoin
- accompagner l'agriculture et ses transitions



- transmettre, reprendre et adapter les activités industrielles et artisanales
- faire du tourisme vert un levier de développement économique et de notoriété
- orientatoin 3 : édvelopper et maintenant un tissu de services compatibles avec l’ambitoïn d’attractivité
- répondre à la problématique de santé sur le territoire
- apporter des solutoïns de déplacement et d’accès aux services
- maintenir un tissu commercial adéquat avec l’ambition d’attractivité
- orientation 4 : préserver l’environnement et un cadre de vie attractif
- assurer une gestion équitable des déchets
- sécuriser et améliorer la ressource en eau et les milieux aquatiques
- soutenir la transition énergétique du territoire
- préserver la biodiversité et faire du cadre environnemental un levier touristique

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : NC

Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

- Economie, production et consommation durable
- Efficacité énergétique
- Culture et patrimoine
- Commerce, artisanat de proximité
- Santé et soins
- Tourisme durable
- Education
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Sport
- Loisirs
- Usages et inclusion numériques
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Production d’énergies renouvelables
- Gestion quantitative et qualitative de l’eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Ecologie industrielle et économie collaborative

- Pratique agricole durable, agro-écologie

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 9

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 371

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : -

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : -

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : -

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : -

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : -

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : -

Mobilisation de l'ingénierie locale : -

Mobilisation d'une ingénierie externe :

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : -€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : -€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : -
€